

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 39 (1968)

Heft: 3

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Forte rationalisation dans la production de ciment. — Environ 4,1 millions de tonnes de ciment ont été produites en 1967 dans les 18 fabriques suisses de ciment. La production par travailleur occupé a dépassé 2200 tonnes. Elle est la plus élevée de toute l'industrie européenne du ciment. La production annuelle d'un seul travailleur suffirait à remplir 44 000 sacs de 50 kilos ou 11 trains de marchandises comportant chacun 20 wagons de 10 tonnes. Cette productivité élevée résulte des rapides progrès de la mécanisation, de la rationalisation et de l'automatisation, lesquels ont exigé, en contrepartie, des investissements correspondants qui s'élèvent à un demi-million de francs et plus par poste de travail. Des étapes décisives du processus de fabrication du ciment sont aujourd'hui assurées par un seul homme.

Stabilité du prix de l'aluminium. — En 1967, les fabriques suisses d'aluminium ont augmenté leur production d'environ 5 % ; cette dernière a ainsi atteint 72 000 tonnes. Le prix de l'aluminium est resté stable en Suisse depuis de nombreuses années. Avec 2 fr. 30 le kilo, il est resté à un niveau inchangé depuis le début de 1964. Deux tiers environ de la consommation suisse d'aluminium ont été absorbés l'année dernière par les branches de la construction (25,8 %), de la construction mécanique (21,3 %) et de l'emballage (19,9 %).

Un îlot de plein emploi. — D'après les données de l'Organisation internationale du travail à Genève, le chômage a augmenté l'année dernière dans plus de trente pays. L'on a enregistré un accroissement particulièrement fort au Danemark, en Allemagne fédérale, en Finlande, au Luxembourg et en Nouvelle-Zélande, pays dans lesquels le nombre des chômeurs a plus que doublé, ainsi qu'en Belgique, en France, en Grèce, aux Pays-Bas, en Norvège et en Suède, où l'augmentation dépasse 30 %. Il en résulte que la proportion des personnes sans travail par rapport à l'ensemble des personnes actives a atteint dans certains cas 2 %. Par rapport aux conditions suisses, un chiffre de chômeurs de 2 % signifierait que 50 000 à 60 000 travailleurs sont sans emploi. Or, en fait, il n'y a eu l'année dernière dans notre pays, en moyenne mensuelle, que 256 chômeurs complets (moins de 0,1 ‰ de la population active), auxquels s'offraient en outre de nombreuses possibilités d'emploi. Dans l'ensemble constitué par les pays industriels, la Suisse apparaît donc comme un îlot de plein emploi.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : R. Domont, Courtedoux. Bulletin : rédaction : Jean Schnetz, Delémont, bureau de l'ADIJ ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06 ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 91 24 73 ou 91 29 79 ; caissier : (066) 6 23 72 ou 6 17 62. Comptes de chèques postaux : caisse générale : 25-2086 ; abonnements du bulletin : 25-10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.